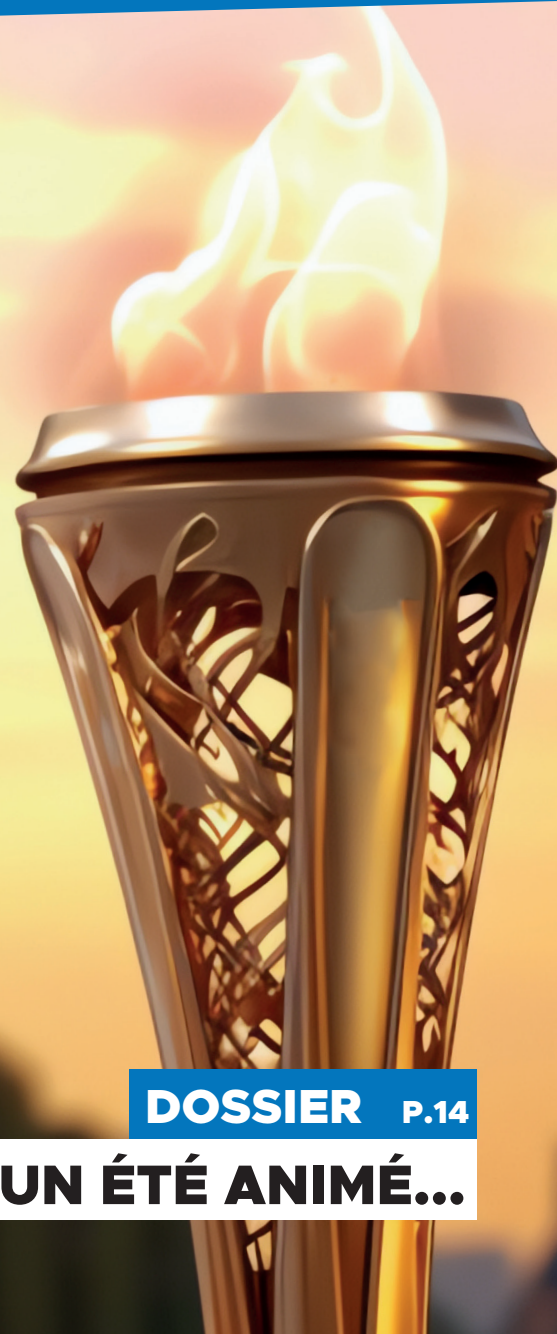


Gien, *ma Ville*

RELAIS DE
LA FLAMME
OLYMPIQUE

10 JUILLET 2024



DOSSIER P.14

UN ÉTÉ ANIMÉ...

LE
Loiret
Loire Département
*Vous
DÉCLARE
SA
Flamme*



villedegien.fr

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

10 JUILLET 2024 - CIEN



CIRCULATION

ZONE DU DÉPART :
circulation interdite de 11h à 16h30.

RESTE DU PARCOURS :
circulation interdite de 12h à 16h30.
Durant cette période, l'hyper-centre sera inaccessible à tous véhicules.



Parcours de la Flamme Olympique

Départ : 14h25 - place du Maréchal Foch
Arrivée : 15h33 - chemin de Montfort

U Villages sportifs

- 1 Route d'Orléans, déviation via rue Riadine
- 2 Contournement de l'avenue Wilson via rue de l'Yser
- 3 Accès au centre commercial via rue de l'usine à gaz
- 4 Contournement du centre-ville via rue de la Loire ou rue Lejardinier
- 5 Contournement de la zone du départ via rue des Gascons ou rue André Cunion (véhicules légers)



STATIONNEMENT

Interdiction de stationner sur l'ensemble du parcours du 9 juillet - 20h au 10 juillet - 17h30.

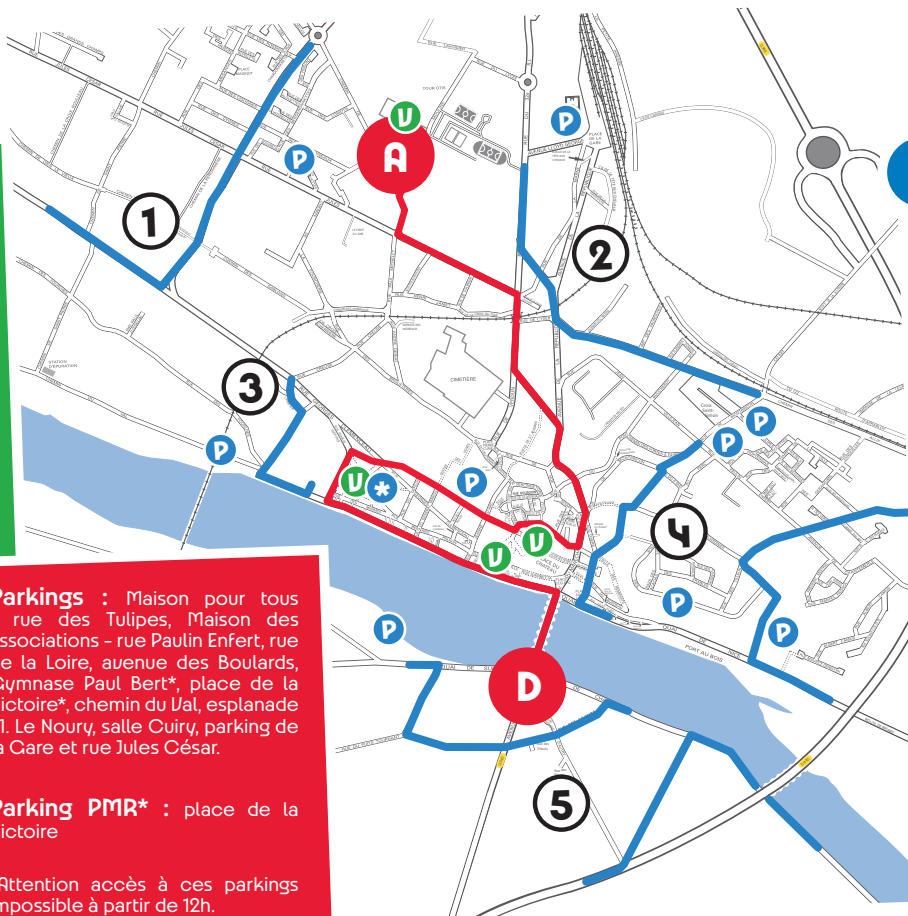


ANIMATIONS :

- Chasse au trésor, dans le centre-ville le long du parcours, organisée par l'Union Commerciale Ciennoise.

- 4 villages sportifs seront installés le long du parcours : places Jaurès et de la Victoire, parking du Château et plaine des sports. Animations sportives gratuites de 10h à 17h et démonstrations. Buvette sur place.

- Cuinguette de Cien ouverte toute la journée au Port au Bois. À 18h, remise des prix du concours de dessin sur le thème des Jeux Olympiques. De 18h30 à 22h, cinéma en plein air.



P Parkings : Maison pour tous - rue des Tulipes, Maison des associations - rue Paulin Enfert, rue de la Loire, avenue des Bouiards, Gymnase Paul Bert*, place de la Victoire*, chemin du Jal, esplanade M. Le Noury, salle Cuiry, parking de la Gare et rue Jules César.

*** Parking PMR* :** place de la Victoire

*Attention accès à ces parkings impossible à partir de 12h.

plus d'informations sur
loiret2024.fr

#flammeloiret



Sommaire

<i>Dans l'actu</i>	<i>p 4</i>
<i>Dans le rétro</i>	<i>p 10</i>
<i>Expression</i>	<i>p 16</i>
<i>Un été animé...</i>	<i>p 17</i>

Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr



Facebook : Ville de Gien



Youtube : Ville de Gien

www.villedegien.fr

Gien, ma Ville

Journal d'informations municipales

#15 - Juin 2024

Directeur de la publication : M. Francis Cammal

Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan

Conception : Service Communication

Impression : Imprimerie Giennoise - Gien

Tirage : 8000 ex

Crédits photos :

Ville de Gien - Adobe Stock - Freepik

Emmanuelle Delaigues, Journal de Gien (p11).

Édite

G



03

**Chère Giennoise,
Chère Arrablésienne,
Cher Giennois,
Cher Arrablésien,**

"Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'olympisme se veut créateur d'un mode de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect mutuel."
- Charte olympique

L'olympisme, tel que l'enseigne le Comité International Olympique, incarne des valeurs universelles : l'excellence, l'amitié, le respect et la solidarité. Ces valeurs sont non seulement essentielles dans le domaine du sport, mais peuvent être transposées dans notre quotidien à Gien.

Tout d'abord, la valeur de l'excellence nous encourage à faire de notre mieux dans tout ce que nous entreprenons. Elle incite au dépassement de soi, à la quête de la performance et au respect des règles. Pour sa part, la Municipalité œuvre à l'amélioration constante de la commune en participant activement à des projets de développement local, en soutenant les initiatives citoyennes et en encourageant l'engagement des Giennois. Elle s'est fixée des objectifs ambitieux et travaille dur pour les atteindre, contribuant ainsi au progrès de la société dans différents domaines.

En prenant exemple sur l'olympisme, nous pouvons favoriser la tolérance, l'ouverture d'esprit et le dialogue entre les habitants en organisant des événements interculturels, intergénérationnels qui promeuvent le respect et la diversité.

En s'inspirant du respect, de l'amitié, de l'excellence et de la solidarité, nous sommes tous incités à adopter un comportement courtois envers autrui, à faire preuve d'empathie et de compréhension dans nos interactions sociales ; tout le contraire des incivilités, de la violence et du mépris.

En s'entraidant mutuellement, en soutenant les plus démunis et en favorisant la cohésion sociale, nous favorisons l'épanouissement de tous.

Nous agissons et nous vous en informons.

En cet été olympique et paralympique, prenons ensemble la responsabilité de faire de Gien une commune où chacun vit bien et faisons nôtre la devise olympique "Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble !".

Francis Cammal
Maire de Gien

■ Le 9 juin, votez aux élections européennes

Les élections européennes de 2024 se tiendront le 9 juin de 8h à 18h afin d'élire les 81 eurodéputés français parmi les 720 députés des Vingt-Sept états membres. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour, pour cinq ans.

■ Pour voter le 9 juin :

■ vous devez être inscrit sur la liste électorale.

Espace Gonat, rue de l'Ancien Hôtel-Dieu
Tél : 02 38 05 11 93.

■ vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité originale.

■ si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre bureau de vote le 9 juin 2024 et sans avoir à justifier du motif, vous pouvez donner votre procuration. Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place : maprocuration.gouv.fr.

■ les bulletins imprimés en noir et blanc sur papier blanc à partir des modèles produits par les candidats et ne comportant pas de mention manuscrite ne sont pas nuls.

■ Si vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), connaître l'adresse de votre bureau de vote, connaître votre numéro national d'électeur ou savoir si vous avez des procurations en cours, rendez-vous sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

■ Merci d'avoir répondu à l'enquête de recensement 2024

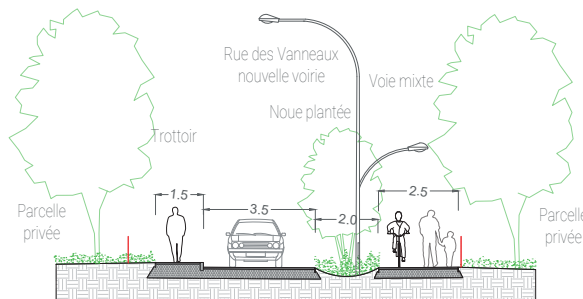
Le nombre d'habitants est pris en compte dans le calcul des dotations versées à la Commune, dans le calibrage des services à rendre à la population à court comme à long terme. L'INSEE procède par sondage, aussi, quand votre foyer est sollicité, il est important de participer. Au 1^{er} janvier 2024, la population de Gien-Arrabloy est de :

- Population municipale (résidence habituelle sur la commune) : 13 387 habitants dont 566 à Arrabloy
- Population comptée à part (résidence conservée sur la commune) : 398 habitants dont 17 à Arrabloy
- Population totale : 13 785 habitants dont 583 à Arrabloy (13 716 au 1^{er} janvier 2023).

■ Renouvellement urbain aux Montoires : extension de la rue des Vanneaux



L'extension de la rue des Vanneaux est lancée pour une jonction avec la rue Jules César depuis le chemin de Montfort (une voie à sens unique). Le chantier comprend également la réfection des trottoirs en direction de l'école des Montoires. La création d'un cheminement mixte chemin de Montfort doit suivre.



Retrouvez l'actualité des opérations à suivre (parc César/Montfort, chemin de Montfort, rues des Cygnes, des Cigognes et des Mésanges) sur les sites : villedegien.fr et letgiennois.fr.



■ La police municipale au service du bien vivre ensemble

Les 10 policiers municipaux et 4 ASVP vous accueillent les mercredis et samedis matin (8h30-12h) et les vendredis après-midi (13h30-17h) au 2 rue Victor Hugo. Ces policiers patrouillent de 7h30 à 19h30 du lundi au samedi et lors d'une nocturne hebdomadaire. Les ASVP assurent quant à eux des missions de surveillance du stationnement, de salubrité publique et sont opérateurs au centre de supervision urbain dans le cadre de la vidéo protection.

Au poste de police municipale, vous trouverez : le service des objets trouvés, les formulaires pour postuler à la participation citoyenne, les formulaires de demande de permis de détention de chien de 1^e et 2^e catégorie et les formulaires d'inscription à l'opération tranquillité vacances.

■ La vidéo-verbalisation :

Depuis le centre de supervision urbain, les agents de surveillance de la voie publique peuvent verbaliser les infractions constatées sur leurs écrans via les caméras de vidéo protection.

Les infractions sanctionnées : stationnement gênant en double file, stationnement gênant sur passage piétons, stationnement gênant sur espace réservé à certains VL (Police - taxis - aire de livraison), stationnement gênant sur espace réservé PMR, stationnement interdit par arrêté (règlement de police), franchissement de feu rouge, de STOP, franchissement ou chevauchement de ligne continue, sens interdit, vitesse excessive eu égard aux circonstances, non apposition ou apposition non valide du certificat d'assurance, non port de la ceinture de sécurité, téléphone portable tenu en main, non



- Pour joindre la patrouille d'intervention, appelez au 06 84 81 58 62.
- Pour la récupération de véhicules mis en fourrière, contactez le 02 38 67 21 84.
- Rappel pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie, 24h/24, appelez le 17.

port de casque, dépôt sauvage, non enlèvement des déjections canines (liste non exhaustive).

Vous recevez directement par voie postale un procès-verbal. En cas de contestation ou de requête en exonération, l'Officier du Ministère public sollicite un cliché photographique auprès de la police municipale.

- Route de La Bussière



■ Dépôts sauvages – ordures ménagères – déjections canines, quelques rappels

■ L'arrêté municipal n°09/1407 stipule en son article 2.1 que "les ordures ménagères ne peuvent être déposées sur la voie publique que la veille des collectes, à partir de 19h". L'article R.610-5 du Code Pénal dispose "La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe".

■ Soyons tous acteurs de la protection des personnes et de la préservation de nos ressources cet été.

Le changement climatique – avec des étés globalement plus chauds et plus secs – a pour conséquence d'installer plus durablement les vagues de chaleur et les sécheresses sur tout le territoire et d'augmenter le risque des feux de forêt.

■ Évitions les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes comme jeter ses mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer. Faites les barbecues chez vous, dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber. Bricolez loin des espaces sensibles, protégez-les des étincelles et ayez un extincteur à portée de main. Pensez à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année. Éloignez bois et bouteilles de gaz de votre habitation et stockez-les dans un abri fermé. En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

■ L'article R.634-2 du Code de l'Environnement réprime l'abandon et le dépôt d'une épave de véhicule ou de déchets par l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe.

■ Selon l'article R.644-2 du Code Pénal, le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage y compris les ordures ou les déchets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe.

■ Consignes d'ENEDIS en cas d'incidents électriques

ENEDIS

En cas d'incident sur le réseau électrique,

consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département



Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption



■ Empêchons la chaleur d'entrer dans les bâtiments

EN JOURNÉE : fermez les fenêtres bien avant que la température extérieure ne dépasse celle du logement. Fermez les volets avant que le soleil ne tape sur les fenêtres. Laissez les portes intérieures fermées pour ne pas faire circuler l'air chaud d'une pièce à l'autre.

EN SOIRÉE, LA NUIT, TÔT LE MATIN : faites circuler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air.

À l'intérieur, limitez au maximum les émissions de chaleur de certains appareils en fonctionnement comme les ordinateurs et consoles de jeux en veille, les plaques de cuisson... Évitez de faire fonctionner le four, favorisez plutôt la consommation de fruits frais et de légumes, qui contribuent aussi à une bonne hydratation.

Quand les fenêtres sont fermées, continuez à faire circuler l'air pour gagner en bien-être. Les ventilateurs créent des mouvements d'air qui, en passant sur la peau, favorisent l'évaporation de la transpiration et procurent immédiatement une sensation de fraîcheur. Placez une bouteille d'eau congelée, une poche à glace ou un linge mouillé devant votre ventilateur, cela fera circuler de l'air encore plus frais.

■ Préservons la ressource en eau

Ne laissons pas couler l'eau, veillons à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégions les programmes "éco", achetons des équipements qui consomment peu, arrosons en soirée... Au-delà de ces pratiques de bon sens, tous les citoyens peuvent adopter des gestes simples permettant de réduire leur consommation d'eau :

- un mousseur sur les robinets peut réduire de 50% la consommation d'eau,
- une vérification régulière du compteur d'eau et des fuites réparées font économiser jusqu'à 100 litres/jour,
- une douche de 4 à 5 minutes économise 110 litres d'eau par rapport à un bain,
- installez un récupérateur d'eau de pluie pour arroser votre jardin. Avec un réservoir fermé, vous évitez la prolifération des moustiques,
- le paillage des pieds de plans est également un geste bien connu des jardiniers pour retarder l'assèchement des sols. Combiné à un arrosage au goutte à goutte, les plantes profitent au mieux de l'eau qui leur est apportée.

Plus d'informations sur www.cieau.com

Restez informés des mesures de restriction d'eau avec vigieau.gouv.fr/?profil=particulier

■ Registre des personnes fragilisées, une attention bienveillante toute l'année

Les agents du CCAS vous téléphonent régulièrement en période de canicule ou de pandémie.

Pour cela, si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vos coordonnées ont changé, contactez le CCAS, pôle social Docteur Pierre Charles, 10 rue des tulipes, 02 38 05 16 50 ou via le site : www.legiennois.fr/demarche en ligne.

■ Évolution de la réglementation pour les nouveaux Engins de Déplacement Personnels (EDP) : trottinettes et patinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...

Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres. Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors. Le transport de passager est interdit.

Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

L'assurance est obligatoire pour les utilisateurs des EDP motorisés. Les opérateurs de free floating doivent souscrire une assurance pour couvrir leurs usagers.

Équipements

■ De nuit ou de jour par visibilité insuffisante et même en agglomération, il est fortement conseillé de porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard, ...)

■ Depuis le 1^{er} juillet 2020, les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

■ Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

Voies de circulation

■ Les EDP motorisés sont interdits de circuler sur le trottoir. Sinon ils doivent être tenus à la main.

■ En agglomération, ils ont l'obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

■ Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables.

■ Comme pour les vélos, les EDP ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs utilisateurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

Sanctions applicables depuis le 1^{er} septembre 2023 :

■ Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager : 135€ d'amende (4^e classe)

■ Circulation sur un trottoir sans y être autorisé ou engin débridé : 135€ d'amende (4^e classe)

■ Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500€ d'amende (5^e classe).

■ Les numéros d'urgences

15	Samu	Urgences médicales
17	Police Secours	Signaler une infraction
18	Pompiers	Situation de péril ou accident
112	En Europe	Urgence médicale Infraction et/ou péril
114	Service réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour toutes urgences. Accessible par sms et application.	
196	Sauvetage en mer	

■ La baignade : un plaisir sous conditions

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.



■ Des services à l'heure d'été

■ **La Poste quai Lenoir du 1^{er} juillet au 17 août** : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30 et le samedi de 9h à 12h.

■ **La médiathèque du 6 juillet au 7 septembre inclus** : mardi, mercredi, samedi : de 9h à 13h. Prolongation des emprunts et catalogue en ligne : gien-pom.c3rb.org

■ **Transport urbain du 15 juillet au 24 août inclus** : les horaires des deux lignes de bus sont modifiés et la ligne B ne circule pas le lundi. Les horaires seront consultables au niveau des arrêts de bus et téléchargeables sur le site internet legiennois.fr ou l'application Ville de Gien (pas d'impression de dépliants).
Téléphone : 06 80 63 84 42.

■ **Horaires d'été des déchetteries** : du 17 juin au 31 août, de 7h à 14h. Smictom : 02 38 05 06 75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, contact@smictom-gien.com et sur Panneau Pocket.

■ Déposez vos demandes de subvention pour 2025 à la Ville et/ou à la CDCG avant le 30 septembre 2024

Les dossiers sont en ligne sur les sites : villedegien.fr et legiennois.fr. Merci de joindre les justificatifs actualisés sollicités.

■ Nouveaux arrivants

Pour bénéficier de l'accueil des nouveaux arrivants, faites vous connaître : citoyennete@gien.fr
Tél : 02 38 29 85 57

■ Commémoration du 11 novembre 1918



■ 11 novembre - M. le Maire a remis un nouveau drapeau pour la 835^e section des Médaillés Militaires de Gien à M. Jean-Pierre Rioland (3^e en partant de la gauche).

■ Le mois du doc' de la médiathèque



■ 17 novembre - la projection de "Tu nourriras le Monde" a suscité un instructif débat.

■ Séance du Conseil municipal jeune

■ 17 novembre - réunion en présence du public et de la presse.

Retransmission en direct et replay disponible sur la chaîne Youtube : Ville de Gien.



■ Baptême de La fière de Loire

Monsieur Jean Delhaye, président des Fis d'Galarne, a rendu hommage à deux mariniers récemment disparus Gérard Cosson et Claude Gazio. Il s'est félicité du partenariat avec le lycée Marguerite Audoux pour la réalisation de ce bateau à coque métallique.



■ 18 novembre - quai Joffre.

■ Dénomination de la salle de boxe à l'occasion des 40 ans du Ring Giennois



■ 25 novembre - très ému, Monsieur M. Chagnoux avait bien besoin d'être entouré de sa famille.

■ Remise des colis à nos aînés



■ 28 novembre - au centre administratif comme au domicile, la remise des 700 colis est surtout un temps d'échange.

■ Une plantation pour parachever la réhabilitation de l'école de la Gare

■ 30 novembre - les élèves ont participé à la plantation dans l'îlot de fraîcheur de la cour.



■ Délivrez-vous !



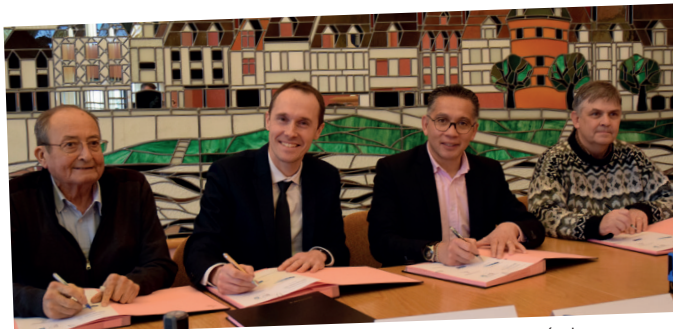
■ 2 décembre - Romain Beaumont explique, lors du vernissage, le projet de l'exposition de photographies de livres dans des situations inhabituelles, à la médiathèque, avec la participation de la classe de théâtre.

■ Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ainsi que l'hommage rendu aux Harkis et autres membres des formations supplétives



■ 5 décembre - M. Yves Thonon de la section A.C.P.G. - C.A.T.M. a reçu la Croix du Combattant.

■ Signature du premier Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques des Bassins Versants du Giennois 2023-2025



■ 6 décembre - M. Rat, Président de la Communauté des Communes Berry-Loire-Puisaye, M. Dugrain, Directeur régional de la délégation Centre-Loire de l'agence de l'eau Loire Bretagne, M. Cammal Président de la Communauté des Communes Giennoises et M. Bordeau, Secrétaire général de la Fédération de Pêche du Loiret.

■ Toujours plus de décorations de Noël avec moins d'impact pour l'environnement



■ 8 décembre à Arrabloy - merci aux agents des services techniques pour cette initiative de recyclage de déchets verts et aux associations AVF et UTL pour les décorations en laine.

■ Plantation de l'arbre de vie à Gien, Ville ambassadrice du don d'organe



■ 22 décembre - ce séquoia, dans le parc de Montbricon, symbolise l'engagement de tous les partenaires en faveur du don d'organe. "Une cause juste et importante, alors que solidarité et fraternité sont les maîtres-mots de notre action" soulignait M. le Maire. Contactez l'ADOT au 06 76 90 76 39

■ Bilan de santé et coaching sportif pour tous

Profitez des permanences d'informations et de conseil sport santé avec des bilans forme gratuits le lundi de 10h30 à 12h30 aux Champs de la Ville (semaines paires) et aux Montoires (semaines impaires). Des ateliers passerelle (activité physique adaptée) pour ceux et celles qui le souhaitent le mardi de 14h à 15h à la Maison des Associations et le jeudi de 16h30 à 17h30 au Centre Social des Montoires jusqu'au 30 juin 2024.



■ 15 janvier - lancement du Sporty mobile pour rendre accessible à tous la pratique sportive.

■ PANDA BONBONS 1^{er} prix des vitrines de Noël 2023



■ 15 janvier - la Présidente de l'Union Commerciale Giennoise a procédé à la remise des prix en présence d'élus. Merci à tous les participants qui ont enjolivé notre ville pour les fêtes.

■ Première rencontre d'artiste en lien avec le sport



■ 27 janvier - Nicolas Debon, bédéiste, a présenté son travail.

■ Les partenaires réunis lors de la conférence de presse sur le Show Territoire d'industrie



■ 2 février - mobilisation des acteurs de Territoire d'Industrie pour le Giennois.

■ 13 février - ouverture au public de la Micro-Folie.



■ Début de saison culturelle à Cuiry



■ 4 février - l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine a fait salle comble.



■ Rencontre avec Claude Droussent : le journalisme sportif et le vélo

■ 9 février - le journaliste sportif en retraite a évoqué son parcours, les belles rencontres qui l'ont jalonné comme l'évolution du métier de journaliste sportif.



■ La Micro-Folie vous accueille dans l'aile est de l'Hôtel de Ville

Musée numérique, galerie virtuelle, tous les potentiels de la Micro-Folie de Gien sont devenus concrets lors de l'inauguration avec l'atelier pour les élèves de CM2 de la classe de Monsieur Lebris de l'école Marcel Boulmier. Leurs réalisations de "théâtre animé" par des tablettes grâce au concours de la Compagnie Petite nature ont séduit les invités venus en nombre découvrir ce nouveau service gratuit d'accès et de pratique de la culture.

■ Les conseillers municipaux jeunes reçus au Conseil départemental du Loiret



■ 21 février - 21 membres du CMJ ont été reçus par le Président Marc Gaudet et Francis Cammal Vice-Président du Conseil départemental du Loiret.

■ Les industriels en mode séduction pour attirer les jeunes dans les entreprises locales

Il y avait des casques de réalité virtuelle, un laboratoire de chimie, un camion de détection, des robots et beaucoup d'intervenants enthousiastes de leur travail pour faciliter l'orientation des collégiens et recruter en proximité. Merci au Mouvement des Entreprises du Pays Giennois et à tous les exposants.



■ 22 février - 1500 élèves ont visité le forum.

■ Soirée jeux à l'école des Montoires



■ 22 février - un évènement fédérateur mené en collaboration avec l'école des Montoires, l'association Elixir, le service politique de la ville et la prévention spécialisée.



■ 1443^e Foire des cours

■ 3 mars - lors de cette rencontre des Giennois et du monde agricole qui les entourent, on a parlé crise mais aussi vocation et passion.



■ 3 mars - M. le Sous-Préfet a remis la médaille du tourisme à M. Philippe Poupat en récompense de sa contribution bénévole, et par sa valeur professionnelle, au développement de l'œnotourisme avec l'AOC des Coteaux du Giennois et la future Maison des vins.

■ Sécurisation de l'avenue Wilson



■ Le nouveau dos d'âne est mieux positionné.

■ Aménagements de la rue des Greffiers



■ Fin des travaux débutés mi-décembre : réfection de la voirie, pose de bordures de trottoir, création d'un cheminement piétonnier côté pair et d'un stationnement côté impair.

■ L'embellissement se poursuit à Arrabloy

■ Plantations le long de la RD 122.



■ Retrait des voies ferrées



■ Chemin de la Saulaie.



■ Chemin des Moulins.

À l'heure de boucler cette édition, la liste " L'opposition constructive ! " ne nous a communiqué aucun texte pour publication.

■ Pour le centre-ville, c'est urgent !

Fermetures à répétition, commerces qui peinent, animations annulées ou désertées... Le centre-ville de Gien semble attirer peu. Partout en France, les petites villes connaissent ces difficultés. Mais il y en a qui s'en sortent mieux. Ce sont celles où la municipalité a compris qu'il faut prendre le problème à bras-le-corps avec un projet solide et durable.

L'ensemble des commerçants est demandeur d'animations, par principe. Encore faut-il les convier à donner leur avis. Le samedi 2 décembre, le trail urbain, du fait d'un manque de communication, a recueilli peu de spectateurs. La faible diffusion de l'événement et le blocage du centre-ville tout le samedi, pour quelques heures d'animation, ont pénalisé l'activité des commerçants. La récente annulation de la course des caisses à savon, si prisée du public, à la suite de la décision de la Mairie de programmer l'animation un dimanche et non un samedi, représente aussi une occasion manquée pour le centre-ville.

Bien communiquer pour une municipalité, c'est possible ! À Gien, la municipalité a fait un choix : l'impression et la distribution dans toutes les boîtes aux lettres de magazines sur la Mairie, en papier glacé et en grand format. Rien qu'un seul magazine représente trois fois le coût d'une opération de communication pour une animation en centre-ville (estimation en fonction des prix du marché).

Ce choix n'est pas le bon. La communication (affiches, annonces, Internet...) des animations et des événements qui se déroulent à Gien et à Arrabloy est indispensable. Le budget municipal de communication doit être destiné en priorité à soutenir l'attractivité économique et touristique de la Ville.

contact@christelledecremiers.fr

Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr



Dites-le nous :

Nom : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Adresse : _____

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Votre idée : _____

UN ÉTÉ ANIMÉ...



C.D.C.G.
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

■ Un bel été pour les jeunes giennois



■ Gien Plage du 6 juillet au 18 août

Ouverture tous les jours de la semaine de 14h à 19h et de 14h à 20h le week-end. Fermé les 10 et 14 juillet et 15 août. Accès gratuit sur l'ensemble du site, enfants sous la responsabilité des parents, prêts de matériels, structures gonflables, zone de pique-nique et zone de repos.

■ Atelier Mob du 8 au 26 juillet

Dans la zone Saint-Marc à Saint-Gondon, l'Atelier Mob', lieu de rassemblement et d'échanges, permet aux adolescents de mettre en place des projets et de découvrir le monde de la mécanique. Sorties ponctuelles. De 10h à 17h, horaires adaptés suivant les activités. Nombre de places limité.

Plus d'informations : www.legiennois.fr

Tél : 02 38 05 19 12





11-17
ans

■ À la Maison des Jeunes du 8 au 26 juillet

Au sein de l'espace culturel rue Clemenceau à Gien.

Horaires variables selon le programme d'activités.
Plus d'informations : www.legiennois.fr
Tél : 06 74 39 44 97

■ Deux séjours en camp

- du 23 au 26 juillet pour les jeunes âgés de 11 à 14 ans
- du 20 au 23 août pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans

Le nombre de places pour ces séjours est limité à 12 jeunes par camp.

Tarif CDCG : 99.20€ et hors CDCG 121.30€

■ Été 2023 à Aix-les-Bains.

11-17
ans



■ Le Club Ados du 15 juillet au 23 août

48 places sont disponibles par jour en juillet et en août, à l'exception de la semaine du 19 au 23 août : 36 places. Le Club Ados proposera plusieurs activités sportives au gymnase des Clorisseaux mais également à Gien Plage et dans la CDCG. Des sorties VTT, canoë et accrobranches seront organisées ainsi que des journées à l'étang du Puits (baignade, aquaplouf et voile), cinéma et laser game, visite de Paris et de lieux liés aux Jeux Olympiques, sans oublier les nocturnes du labyrinthe de Beaugency.

Tarif CDCG : 1 semaine = 13.80€ : 2 semaines = 22€
Hors CDCG : 1 semaine = 16.50€ : 2 semaines = 27.60€

11-17
ans



■ Club Ados Été 2023 (tir à l'arc et escalade).

6-17
ans

■ Sport Été du 26 au 30 août

Initiation skate-board à Gien, Coullons, Saint-Brissson-sur-Loire, Poilly-lez-Gien et Les Choux, de 14h à 17h.

Pour tout renseignement : Espace Gonat – Service des sports. Tél : 02 38 05 19 12



19 # *Un été animé...*



■ Et tous les jours, les plus jeunes s'amuse et apprennent au centre de loisirs

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi (sauf jour férié), activités de 9h à 17h du 8 juillet au 30 août, pour pratiquer des activités pédagogiques et ludiques, manuelles, culturelles, d'expression, sportives ainsi que des sorties.

Tarifs :

Quotient familiaux	Tarif journée	Quotient familiaux	Tarif journée
<198	2.38	533-599	8.30
198-264	3.17	600-666	9.66
265-331	4.10	667-710	10.90
332-398	5.00	711-911	13.23
399-465	6.13	912-1112	15.44
466-532	7.15	>1112	17.64
<i>Tarif hors territoire CDCG</i>			19.85

Renseignements et inscriptions :
 Accueil de Loisirs "May Soua Moua"
 2 chemin de Montfort – 45500 Gien
 Tél : 02 38 38 03 73 / alsh@gien.fr
 Consultez le programme d'activités sur legiennois.fr

■ Été 2023, accueil de loisirs à Gien.



3-12
ans



RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE : 10 JUILLET >>> Page 2



■ Gien à l'heure olympique

- Exposition Hors les murs "Va y avoir du sport" de mi-juin à mi-septembre.
- Exposition "Objets sportifs, relais de la mémoire" et "les Unes de l'Equipe" - du 28 juin au 09 août à l'espace culturel.
- Exposition de photographies sur le sport giennois du "Gien Photo Club" - du 1^{er} au 14 juillet à la galerie pARTage.
- Danse des JO les mercredis et samedis au carrousel, place Leclerc, de 16h30 à 17h jusqu'au 1^{er} septembre.
- Cinéma en plein air : Astérix aux Jeux Olympiques (07 juillet) et Space Jam, Nouvelle Ère (17 août) - Gien Plage - gratuit - 22h.
- Démonstrations de BMX et Freestyle Football, voir page 23.
- Le défilé du 14 juillet avec les associations sportives du Giennois, voir page 26.

■ Les événements sportifs de l'été

<i>Découverte de l'athlétisme</i>	<i>Place Jaurès</i>	<i>1^{er} juin de 10h à 16h</i>
<i>Badminton : Championnat de France de la Fédération des Clubs de la Défense</i>	<i>Salle Cuiiry</i>	<i>7, 8 et 9 juin</i>
<i>Billard 8 pool : Trophée des champions</i>	<i>Salle Cuiiry</i>	<i>15, 16 et 17 juin</i>
<i>Festival de pétanque</i>	<i>Centre-ville</i>	<i>19, 20 et 21 juillet</i>
<i>Marche/Course : Gam Color</i>	<i>Stade L.Boyer</i>	<i>21 juillet</i>
<i>Cyclisme : Grand Prix Cycliste de Gien</i>	<i>Centre-ville</i>	<i>25 août de 14h à 18h</i>
<i>Athlétisme : Foulées Giennoises</i>	<i>Esplanade M. le Noury</i>	<i>8 septembre</i>

■ "Petit Léon" au Laboratoire éphémère les 5 et 6 juin

- "Petit Léon" de François Zabaleta, interprété par Céline Baron, Adélaïde Gourdon, Marie-Clothilde Le Goff, Laurence Pouyanfar, Damien Reinhardt, Rose Le Golvan et François Zabaleta. Régie : Fabien Bourgeois.

Spectacle gratuit - 20h30 (durée environ 1h30)
35, quai de Nice - Nombre des places restreint.
Inscription (en précisant le jour et le nombre de personnes) :
zabaletafrancois@gmail.com.

Bande annonce : <https://youtu.be/cOiMPFOZH7o>





VENDREDI 21 JUIN



Place Foch

- 19h - Concert-spectacle "Pirates de l'air"
- 20h - Musique folklorique - La Baguenaude Association Gien Folk Abeille
- 21h - Alex Noir

Place St-Louis

- 19h - Lady O'Sarah
- 20h - Orchestre d'accordéons de Sylviane Thuault
- 21h30 - DJ Génération 80

Place Leclerc

- 19h - Démonstration de danse country Association Club musculation gym d'Arrabloy
- 20h - "Groupe choral Pourquoi-Pas ?"
- 21h - Stéphane Régnier

Place Jaurès

- 19h - DJ Sound Perfect
- 20h30 - Pop urbaine avec Lamano et Tisma, Roko, Sacha, Yasmine.
- 21h - Démonstration de danse Hip-Hop Association CSC Breakdance Briare
- 21h30 - Pop urbaine avec Lamano et Tisma, Roko, Sacha, Yasmine.
- 22h - Sound Perfect avec karaoké

Place de Gaulle

- 19h - École municipale de musique et de théâtre
- 20h30 - Duo Dézil
- 21h30 - Nyny Papyllon

Place de la Victoire

- 19h - Représentation de pole dance Aerial Pole Fitness
- 20h - Soirée 80-90-2000 DJ Joe Rivero et Patrick Évènement



... en juin

1	<p>Croq'histoire > Médiathèque - 10h30</p> <p>Nettoyage des bords de Loire > Rendez-vous place Jaurès - 10h</p> <p>Découverte de l'athlétisme > Place Jaurès - 10h à 16h</p>
2	<p>Guinguette - Comité des fêtes > Port au bois</p> <p>Exposition - Voitures de collection > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h</p>
5	<p>Permanence élus > Marché, place Leclerc - 9h à 12h</p> <p>Élèves en scène > Auditorium - 18h30</p>
7-9	<p>Championnat National de Badminton militaire > Salle Cuiry</p>
8	<p>Festival des vins des Coteaux du Giennois > Place Jaurès - 10h à 21h</p>
8-9	<p>Brocante de l'UCG > Place du château</p>
9	<p>Élections européennes > 8h à 18h</p> <p>Vide grenier - Amicale des sapeurs pompiers > Parking av. Lloyd George</p>
14-16	<p>Trophée des champions - Billard > Salle Cuiry</p>
15	<p>Permanence élus > Marché, place de la Victoire - 9h à 12h</p>
15-22	<p>Exposition de l'école municipale d'Arts plastiques > Hall G. Méchéricki</p>
16	<p>Ouverture dominicale des commerces</p>
17	<p>Exposition Hors les murs "Va y avoir du sport!" > Communes de la CDCG, jusqu'en septembre</p>
21	<p>Fête de la musique > Centre-ville à partir de 19h</p>

... en juin

■ Soirée musicale avec commentaires historiques sur le château le 25 juin

Organisée par l'École municipale de musique et de théâtre, l'office de Tourisme et le Château-musée .
Cour du Château de 19h à 20h15 - gratuit.



22 Spectacle de danse
> Association Jazz fusion - Salle Cuiry

Exposition "Bruno Lavit"
> Médiathèque - jusqu'au 31 août

23 Marché des producteurs
> Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h



25 Soirée musicale
> Château-musée - 19h à 20h15

27 Don de sang
> Salle Cuiry - 15h à 19h

28 Marché estival nocturne
> Centre-ville - 15h à 21h

29 Ateliers d'écriture
> Médiathèque - 10h à 12h et 14h à 16h

Ouverture dominicale des commerces

30 Triathlon
> AS Gien Natation - Étang du Puits

■ Les Coteaux du Giennois, l'AOC qui monte qui monte



de 20h à 22h à Gien
**UN SAMEDI SOIR
 SUR LES QUAIS**
 Juillet-Août 2024

... en juillet

Juillet

13

La Boîte à musique
 Cri-O-Lane Circus - Bobby & Toby
 Caricaturiste - Jean Michel Gruet
 Maquillage artistique - Mayanniv
 Initiation BMX - Nicolas Cartignies
 Marché estival nocturne place J. Jaurès, à partir de 15h

27

Pipe band 91st GHPB
 Caricaturiste - Jean Michel Gruet
 Sculpture sur ballons - Mayanniv
 Initiation BMX - Nicolas Cartignies
 Marché estival nocturne place J. Jaurès, à partir de 15h



14

Fête nationale

2

Soirée jeux
 > Espace culturel - 19h

5-8

Festival des arts de la rue
 > Centre-ville - programme page 25

6

Croq'histoire
 > Médiathèque - 10h30
Ouverture Gien Plage
 > Plage du Berry - jusqu'au 18 août

7

Exposition - Voitures de collection
 > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h
Cinéma en plein air :
"Astérix aux Jeux Olympiques"
 > Gien plage - 22h

9

Marché du mercredi avancé au mardi
 > Place Leclerc

10

Passage de la Flamme Olympique
 > page 2

13

Marché estival nocturne
 > Centre-ville - 15h à 22h
Les soirées du château : concert en terrasse
"Soul Vic Team"
 > Château-musée - 20h à 22h
Un samedi soir sur les quais
 > Quai Lenoir - 20h à 22h



■ 14 juillet

■ À partir de 10h30 - Cérémonies patriotiques à Arrabloy puis Gien.

■ 17h - Départ du défilé du 14 juillet quai de Sully vers le centre-ville, arrivée au Port au Bois.

■ 21h - Bal organisé par le Comité des Fêtes avec DJ Patrick Évènement - place Jean Jaurès.

■ 23h - Feu d'artifice, tiré du quai de Sully.



■ 14 juillet 2023.



24 # Un été animé...

... en juillet

17	Atelier Grainothèque > Médiathèque - 10h30 à 12h	
19-21	9^e Festival de pétanque > Centre-ville	
20	Les soirées du château : concert en terrasse "Jean-Philippe Naeder et Faby Medina" > Château-musée - 20h à 22h	
21	Marche "GAM Color" > Stade Louis Boyer	
27	Marché estival nocturne > Centre-ville - 15h à 22h	
	Un samedi soir sur les quais > Quai Lenoir - 20h à 22h	
	Les soirées du château : concert en terrasse "French Quartet" > Château-musée - 20h à 22h	
28	Marché des producteurs > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h	
	Guinguette - Comité des Fêtes > Port au bois	

■ Des ateliers de peinture au musée de la Faïencerie

Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf le dimanche. Dimanches 7, 14, 21 et 28 juillet et 4 et 11 août, ouverture de 13h30 à 17h30.

■ **Ateliers** : initiation à la peinture sur faïence : tous les mercredis à 14h30 du 17 juillet au 28 août.

À partir de 6 ans.

Informations et réservation obligatoire :
museegien@gien.com ou 02 38 05 21 06



GIEN
FESTIVAL
DES ARTS DE LA RUE
5,6,7 JUILLET

ÉDITION 3

EXIT



© ArtPark - Photographie : Jordan Oscar

© Gaby Merz

ENTRE NOUS

VENDREDI 5

22H | EXIT

SPECTACLE DE VOLTIGE - Pl. de Poilly-lez-Gien

SAMEDI 6

11H | ENTRE NOUS

DANSE & VOLTIGE - Pl. de la Victoire

12H | LES IMPROMPTUS MOLIÈRE

THÉÂTRE DE RUE - Pl. de la Victoire

13H | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. de la Victoire

14H30 | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. Jean Jaurès

16H | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. Leclerc

17H30 | RHÉSUS

MUSIQUE - Centre-ville

18H45 | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. Jean Jaurès

19H | ENTRE NOUS

DANSE & VOLTIGE - Pl. de la Poste

20H | LES IMPROMPTUS MOLIÈRE

THÉÂTRE DE RUE - Quai Lenoir

22H15 | LA PARADE AMOUREUSE

SPECTACLE DE RUE - Pl. Leclerc

23H45 | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. Jean Jaurès

LES IMPROMPTUS MOLIÈRE



© Dominique Michel



© Andrea Endo

LA PARADE AMOUREUSE



© Fanny Zanetton

RETOUR À LA TERRE

DIMANCHE 7

11H50 | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. de l'Église

15H30 | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. Jean Jaurès

16H | RETOUR À LA TERRE

CIRQUE - Pl. de la Poste

17H | RHÉSUS

MUSIQUE - Pl. de la Poste

© Jérôme Mazard



RHÉSUS





Août

10

Samba Do Zê
 Caricaturiste - Jean-Paul Vomorin
 Maquillage artistique - Mayanniv
 Freestyle Football - Gaëtan Czaja
 Marché estival nocturne place J. Jaurès, à partir de 15h

24

Harmonie de Coullons
 Cri-O-Lane Circus - Bobby & Toby
 Caricaturiste - Jean-Paul Vomorin
 Sculpture sur ballons - Mayanniv
 Freestyle Football - Alexane Meunier
 Marché estival nocturne place J. Jaurès, à partir de 15h

■ L'été au Château-musée

■ Exposition "Chasse aux papillons"

Un voyage culturel, scientifique et artistique dans le monde des insectes jusqu'au 31 août.

■ Les soirées du château : concerts en terrasse

Renseignements, tarifs et réservation :
 Tél : 02 38 67 69 69
 ou chateaumuseegien.fr



2-4	Festival Jeux d'eau - RMG > Auditorium	
3	Les soirées du château : concert en terrasse "The Last Magic Doors" > Château-musée - 20h à 22h Croq'histoire > Médiathèque - 10h30	
4	Exposition - Voitures de collection > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h	
10	Marché estival nocturne > Centre-ville - 15h à 22h Un samedi soir sur les quais > Quai Lenoir - 20h à 22h Les soirées du château : concert en terrasse "Duo Cover" > Château-musée - 20h à 22h	
17	Cinéma en plein air : "Space Jam, Nouvelle Ère" > Gien plage - 22h Les soirées du château : concert en terrasse "The SeaBass Blues" > Château-musée - 20h à 22h	
23-25	Foire aux antiquités - UCG > Esplanade M. Le Noury	
24	Marché estival nocturne > Centre-ville - 15h à 22h Un samedi soir sur les quais > Quai Lenoir - 20h à 22h	
25	Marché des producteurs > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h Grand prix cycliste de Gien > Centre-ville	
27	Don de sang > Salle Cuiry - 15h à 19h	

■ 11^e Festival Jeux d'Eau, le classique de l'été, placé sous le signe du voyage et de l'émotion

■ 2 août, 18h : "Bohemian Rhapsodie"

TRIO ATANASSOV
Perceval Gilles, violon / Sarah Sultan, violoncelle
Pierre-Kaloyan Atanassov, piano.

■ 3 août, 18h : "Voyage d'Hiver"

Duo Xavier de Lignerolles, ténor
Fanny Vicens, accordéon.

■ 4 août, 18h : "Visite guidée"

Nathanaël Gouin, piano.



■ Informations :

06 26 18 65 16
rmgien@yahoo.fr

■ Programme détaillé :

rencontresmusicalesdegien.fr

■ 80^e anniversaire de la Libération de Gien et de sa région

■ Expositions "Signes de la Collaboration et de la Résistance" et "Vers la Victoire, la France au combat de 1942 à 1945" : du 20 août au 1^{er} septembre
Hall G. Méchériki - Espace culturel - de 14h à 18h.

■ **Vendredi 30 août** : conférence de Michel Lerude
"1944 : Le Loiret se prépare à sa Libération"
Auditorium - 18h.

■ **Samedi 31 août** : reconstitution de camp et exposition de véhicules anciens - Esplanade M. Le Noury.

9h30 à 11h30 : relooking vintage - Esplanade M. Le Noury. Réservation : sarah.gien45@gmail.com

14h30 : cortège commémoratif vers Coullons, ferme des Estourbes - stèle Muntzer - départ esplanade M. Le Noury

16h à 18h : exposition de véhicules anciens - Pl. Leclerc.

17h : défilé de véhicules anciens et figurants en tenue d'époque - départ esplanade M. Le Noury

19h : concours d'élégance - Esplanade M. Le Noury - Inscription sur la page Facebook "Concours d'élégance Gien 80 ans Libération".

À partir de 20h : esplanade M. Le Noury

- banquet - plateau repas à 15€
Réservation avant le 23 août : cdgjen@gmail.com

- buvette sur place
- bal populaire (années 40/50)

21h : remise des récompenses des concours d'élégance
- Esplanade M. Le Noury.

■ Dimanche 1^{er} septembre

Cérémonies officielles :

9h45 : plaque M. Le Noury - Esplanade

10h05 : plaque Paul Jacquot - Place Foch

10h45 : Monument Bildstein - La Montée des Vignes - Saint-Gondon

11h15 : Croix des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur)
Route de Bourges - Poilly-lez-Gien

11h45 : Présentation de la médecine en temps de guerre par le Professeur Jean-Louis Domalain - Esplanade M. Le Noury.

Baptêmes en jeep : de 14h30 à 16h30 - Esplanade M. Le Noury - 2€



■ Associations partenaires :

- Ruquet Memory Club
- "On fait quoi ?"
- Comité des fêtes de Gien
- La Boîte à musique

... début septembre

1	Exposition - voitures de collection > Esplanade M. Le Noury - 9h à 13h
2	Rentrée scolaire
	Accueil des nouveaux arrivants > Centre administratif
7	Croq'histoire > Médiathèque - 10h30 Fête des associations > Port au bois - 14h à 19h
8	Foulées giennoises > Port au bois et esplanade M. Le Noury
14	Animation paniers garnis > Place de la Victoire
15	Ouverture dominicale des commerces
15-22	Meeting Joël Catherine > Stade Louis Boyer

Votre Application

« Gien, ma Ville » ►



3 chemin de Montfort - 45500
Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr

Facebook : Ville de Gien

Youtube : Ville de Gien



www.villedegien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Le vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

État civil - Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : etatcivil@gien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

Samedi : 8h30/12h



12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@gien.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30



Si vous avez des commentaires sur votre magazine « Gien, ma Ville » : gienmaville@gien.fr